



FONDS POUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX (PBF) GUINEE

ACTUALISATION SEMESTRIELLE DES PROGRES DU PROJET

POUR LA PERIODE JANVIER- JUIN 2013

No & Intitulé du projet	PBF/GIN/B-5 ID00080577 Projet d'Appui à la mise à la retraite de 4300 militaires de l'Armée guinéenne.		
Organe(s) bénéficiaire(s)¹:	Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)		
Partenaires d'exécution (gouvernement, institutions de l'ONU, ONG, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère Délégué à la Défense Nationale - Ministère de l'Économie et des Finances et - Ministère Délégué au Budget 		
Site:	Tout le pays		
Budget total approuvé²	4.219.224 USD		
Fonds engagés³	Novembre 2011	% de fonds engagés / budget total approuvé:	-
Dépenses⁴:	3 877 797 \$	% de dépenses / budget total: (taux d'exécution)	91,90%
Date d'approbation du projet:		Retard possible concernant la date de clôture opérationnelle (en nombre de mois)	
Date de démarrage du projet:	13.12.2011		
Date prévue pour la clôture opérationnelle du projet:	Décembre 2012		
Domaine de résultats attendus par le PBF⁵	Domaine de résultats (sur la base du Plan des priorités ou du Descriptif de projet): Réforme du Secteur de la Sécurité (RSS)		
Évaluation qualitative des résultats obtenus et des problèmes subsistants	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Fournir une évaluation qualitative des progrès accomplis dans le sens des objectifs d'ensemble du projet (à la fois en termes de résultats et de produits)</i> 		

¹ Veuillez noter que, s'il y a plusieurs organes, un seul rapport de projet – consolidé - doit être soumis.

² Par « budget approuvé », il faut entendre le montant total des fonds versés aux organes bénéficiaires.

³ Par « Fonds engagés », il faut entendre les engagements de services et d'activités pris dans le cadre de contrats juridiques, conformément aux règles et procédures financières des organes bénéficiaires

⁴ Paiements effectifs (contrats, services, travaux), dans le cadre des engagements pris.

⁵ Se référer aux domaines définis dans le cadre du Plan des priorités ou du Plan directeur du PBF (PMP).

Effet escompté : *La gouvernance du secteur de la défense et de la sécurité est définie par un cadre juridique et législatif conforme aux standards internationaux avec des mécanismes de contrôle et de supervision démocratiques fonctionnels*

Aucune activité exécutée pour la période du 1^{er} janvier au 30 Juin 2013.

- *Utiliser les indicateurs et l'objectif du projet pour mesurer les résultats obtenus (cf. le tableau des objectifs, à la fin du présent formulaire)*

Aucune activité exécutée pour la période du 1^{er} janvier au 30 Juin 2013.
Se référer aux indicateurs à fin décembre 2012

- *Quels sont les points forts des résultats obtenus – attendus ou non?*

3928 militaires ont été effectivement mis à la retraite contribuant ainsi à favoriser la réorganisation des Forces armées sans aucun mouvement de protestation tandis qu'ailleurs, c'est source de conflit.

- *Les résultats obtenus ont-ils eu des effets sur les causes et les éléments moteurs du conflit?*

Aucune activité exécutée pour la période du 1^{er} janvier au 30 Juin 2013.
Se référer aux indicateurs à fin décembre 2012

- *Y a-t-il eu des « effets catalyseurs » - engagements de financement supplémentaire ou déclenchement de processus de paix pertinents?*

Aucune activité exécutée pour la période du 1^{er} janvier au 30 Juin 2013.
Se référer aux indicateurs à fin décembre 2012

- *Quels sont les risques / problèmes subsistants – et comment y faire face?*

Aucune activité exécutée pour la période du 1^{er} janvier au 30 Juin 2013.
Se référer aux indicateurs à fin décembre 2012

- *Faut-il adapter les stratégies du projet?*

N / A

RSS EN GUINEE

MISE A LA RETRAITE DE 3928 MILITAIRES DE L'ARMEE GUINEENNE :

Les premiers militaires reçoivent leurs allocations exceptionnelles de départ à la retraite

Vendredi 3 février 2012, 14 heures au *Camp Samory Touré* de Conakry, le Ministre Délégué à la Défense Nationale de Guinée, **Me Abdoul Kabélé Camara** a procédé au lancement du paiement de l'allocation de départ à la retraite de 3928 militaires.

M. Anthony K. Ohemeng-Boamah, Coordonateur du Système des Nations unies en Guinée était l'invité d'honneur de cette importante cérémonie.



Le Ministre Délégué à la Défense Nationale, Me Abdoul Kabélé Camara et M. Anthony K. Ohemeng-Boamah, Coordonateur du Système des Nations unies en Guinée

Accompagné de ses plus proches collaborateurs dont son Directeur de Cabinet, le Chef d'État Major Général des Armées, le Chef d'État major de l'armée de terre et le Président du Comité technique pour la Réforme des forces armées guinéennes, le Ministre Délégué à la Défense Nationale s'est longuement adressé aux nouveaux retraités qui ont servi l'armée

guinéenne pendant de longues années en leur souhaitant un bon retour à la vie civile et en les exhortant à rester des citoyens exemplaires et modèles.

Le Ministre Délégué à la Défense Nationale et le Coordonateur du Système des Nations Unies en Guinée, suivis d'une importante délégation, se sont ensuite rendus au *Camp Alpha Yaya Diallo* pour lancer les opérations dans ce deuxième centre paiement de la capitale qui en compte quatre au total.



Le Ministre Délégué à la Défense Nationale, Me Abdoul Kabélé Camara s'adressant aux nouveaux retraités



Une vue des retraités au Camp Alpha Yaya Diallo

Les nouveaux retraités reçoivent une allocation exceptionnelle de départ à la retraite équivalente à quatre mois de leur dernier salaire en deux tranches : la première tranche équivalente à un mois de salaire a été payée par le gouvernement de Guinée à la fin du mois de décembre 2011.

La deuxième tranche équivalente à trois mois de salaire est financée par le *Fonds de Consolidation de la Paix des Nations unies* à travers un projet d'appui à la mise à la retraite des militaires de l'armée guinéenne.



Le Ministre Délégué à la Défense remettant l'allocation au premier retraité de la liste (Camp Alpha Yaya)



Le Coordonateur du Système des Nations Unies en Guinée remettant son allocation au deuxième retraité de la liste (Camp Alpha Yaya)

Les paiements se font sur présentation de la pièce d'identité. Copies de celle-ci et du bulletin de salaire signés sont joints à l'état d'émergement (payroll) à titre de justificatif.

Les opérations de paiement seront étendues incessamment aux centres de paiement des régions militaires dans tout le pays.



Vérification des pièces justificatives



Émergement du payroll

S'agissant du paiement des pensions aux nouveaux retraités, d'importants moyens matériels, techniques, financiers et humains ont été mobilisés par les Nations Unies et par le gouvernement de Guinée afin que les nouveaux retraités reçoivent leurs pensions du premier trimestre 2012 à partir 1^{er} avril 2012, dans les lieux d'affiliation, tels qu'inscrits dans les dossiers de demande de mise à la retraite.

EVALUATION DE LA PERFORMANCE A PARTIR D'INDICATEURS

	Indicateurs de performance	Données de référence en tant qu'indicateurs	Cibles fixées en termes d'indicateurs	Cibles atteintes	Raisons expliquant l'écart éventuel	Risques
Résultat 1: Une approche méthodologique et un plan de mise à la retraite de 4300 militaires sont élaborés	Existence d'un chronogramme détaillé du processus de mise à la retraite	Pas de chronogramme disponible	Le chronogramme est disponible	Disponibilité du chronogramme du processus de mise à la retraite	-	
	Existence d'un rapport d'évaluation des capacités de gestion des dossiers de pension	Aucun rapport d'évaluation disponible	Existence d'une approche méthodologique et d'un plan de mise à la retraite	Disponibilité d'une approche méthodologique et d'un plan de mise à la retraite	-	
Résultat 2 : Les Forces de Défense et de Sécurité sont sensibilisées sur le plan de mise à la retraite et les modalités pratiques de sa mise en œuvre.	Nombre de tournées d'information et de sensibilisation effectuées dans les garnisons par les autorités militaires	0	1	1	-	Ces tournées ont effectuées par les autorités militaires (Chefs d'Etat-major général et Chefs d'Etats-majors particuliers des armées)
	Nombre de sports diffusés à la radio et à la télévision	0	10	10	-	Contribution du Gouvernement
	Nombre de supports produits et diffusés : - Affiches format A2 - Dépliants - Bâches de 12 m ²	0 0 0	1.000 2.000 13	1.000 2.000 13	-	Principal message : la retraite n'est pas une sanction mais un droit après des décennies de services à la Nation
Résultat 3 : 4300 militaires sont mis à la retraite	Nombre de militaires identifiés pour la retraite	0	4.300	3.928	Estimation initiale plus élevée	Le nombre de militaires identifiés correspond à celui des recrutés entre 1952 et 1975
	Nombre de militaires effectivement mis à la retraite	0	3.928	3.928	-	
	Nombre de nouveaux militaires ayant perçu leurs	0	3.928	3.928	-	

EVALUATION DE LA PERFORMANCE A PARTIR D'INDICATEURS

	Indicateurs de performance	Données de référence en tant qu'indicateurs	Cibles fixées en termes d'indicateurs	Cibles atteintes	Raisons expliquant l'écart éventuel	Risques
	allocations de départ					
Résultat 4 : Les capacités de traitement des dossiers pensions sont renforcées.	Nombre d'assistants techniques mis à disposition	0	2	2	-	2 Experts fournis par le PNUD/Guinée et le BCPR
	Nombre d'équipements informatiques mis à disposition par le projet	0	Nombre nécessaires pour le traitement des dossiers pension	Plus de 15 ordinateurs mis à disposition par le Gouvernement	-	Une salle spéciale fut aménagée et équipée au sein de la Division pensions / Ministère Délégué au budget
	Délai de traitement des dossiers de paiement des 4300 nouveaux retraités	-	2 mois (janvier – février 2012)	2 mois (janvier – février 2012)	-	Grâce au traitement diligent des dossiers, les premiers paiements des pensions ont été effectifs à la date prévue (début Avril 2012)